

Aubigny-sur-Nère, le 2 Avril 2021

Le Maire d'Aubigny-sur-Nère

Laurence RENIER

Maire d'Aubigny-sur-Nère

Conseillère Régionale

Présidente du Syndicat de Pays Sancerre-Sologne

Présidente de la Communauté de Communes

Sauldre & Sologne

à

Chère Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal d'Aubigny-sur-Nère est convoqué le :

JEUDI 8 AVRIL 2021 à 20 h 00

Salle des Fêtes

ORDRE DU JOUR

- > **Ouverture de séance - pouvoirs – secrétaire**
- > **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 Mars 2020**
- > **Communication des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**
- > **Projet de délibération n° 2021/04/01 présentant le bilan 2020 du Syndicat de Pays Sancerre-Sologne**
- > **Projet de délibération n° 2021/04/02 relatif au projet de construction sur le site de l'ancienne Maison Familiale Rurale**
- > **Projet de délibération n° 2021/04/03 portant avis du Conseil municipal sur un projet de démolition de bâtiments par la SA France Loire**
- > **Projet de délibération n° 2021/04/04 portant renouvellement de la convention de mise à disposition de service « Portage de repas à domicile » par la Commune au Centre Communal d'Action Sociale**
- > **Questions diverses**

Vous remerciant de votre présence, je vous prie de croire, Chère Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



LE MAIRE,

Laurence RENIER

